

Le Comité appuie le Canada dans son attitude à l'égard des restrictions en ce qui concerne le perfectionnement et la fabrication des armes atomiques.

Le Comité estime qu'il est très important de poursuivre l'étude de la création possible d'une force permanente des Nations Unies en vue de sauvegarder la paix et de prévenir tout acte d'agression.

Le ministère des Affaires extérieures, avec la collaboration de la Galerie nationale du Canada, a pris des mesures pour monter une exposition de peintures d'artistes canadiens, afin d'acquérir un grand nombre de tableaux destinés à remplacer ceux que la Galerie nationale fait revenir des ambassades canadiennes et des chancelleries à l'étranger. On insiste pour que les œuvres ainsi achetées représentent bien la peinture au Canada.

En vue de faciliter ses travaux, le Comité recommande qu'aux prochaines sessions du Parlement il commence à se réunir au cours du mois qui suit l'ouverture de la Chambre. Il y aurait lieu aussi d'étudier l'opportunité d'élargir les cadres de son mandat.

Le Comité désire remercier tous ceux qui l'ont aidé à mener à bonne fin ses travaux.

Un exemplaire des procès-verbaux et témoignages est annexé aux présentes.

Le président,
H. O. WHITE.